

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°2019_C1

Séance du 14 février 2019

| | |
|---|-----------|
| Date de la convocation 7 février 2019 | |
| Nombre de délégués | 31 |
| Nombre de présents | 18 |
| Nombre de procurations | 1 |
| Vote : | |
| - POUR | 19 |
| - CONTRE | 0 |
| - ABSTENTION | 0 |

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze février, à 17h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne à AUCH sous la présidence de Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND.

Présents: Gérard ARIES, Jean-Louis CASTELL, Serge CETTOLO, Christian DAIGNAN, Jean DUCLAVE, Elisabeth DUPUY-MITTERRAND, Christian FALCETO, Muriel LARRIEU, Guy MANTOVANI, Bénédicte MELLO, Jean RODRIGUEZ, Alain SCUDELLARO, Roger TRAMONT.

Représentés: Michel BAYLAC représenté par Pierre TABARIN, Hervé LEFEBVRE représenté par Alain SANCERRY, Franck MONTAUGÉ représenté par Philippe BIAUTE, Jacques SERES représenté par Christian LAPREBENDE, Fabienne VITRICE représentée par Francis LARROQUE.

Procurations: Raymond VALL donne procuration à Jean-Louis CASTELL.

A été nommé **secrétaire de séance**: Serge CETTOLO.

Nature de l'acte : 5.2

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 NOVEMBRE 2018

Après examen du compte-rendu du dernier Comité Syndical du 29 novembre 2018, les membres du Comité Syndical valident à l'unanimité ce compte-rendu.

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,

Au registre sont les signatures,

La Présidente,

Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND




SYNDICAT MIXTE
DU
SCOT DE GASCOGNE